COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL

No 07-2020 - Séance du 25 juin 2020 - Ecrite

Bouclement du préavis 01/2019
Consolidation d'une paroi rocheuse dans le vide sanitaire au sous-sol du collège du Clos-Béguin IV et assainissement d'une rigole de récupération des eaux résiduelles du système de chauffage

Monsieur le vice-président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité vous informe du bouclement du préavis susmentionné :

Préavis voté	CHF	108'000.00
Montant dépensé	CHF	84'398.45
Non dépensé	CHF	23'601.55

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic — Le secrétaire

A. Bovay — J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 6 avril 2020

Copie à : M. Gérald Gygli, municipal délégué
Copie à : Service des finances
Copie à : Bureau du conseil communal